



MAIRIE DE ST-DERRIEN

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2017

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h

Mardi : fermé

☎ 02.98.68.52.44 Mail : saint.derrien@wanadoo.fr

Numéros utiles

Médecin de garde 15 SAMU, Pharmacie de garde : 3237

Pompiers : 18 portable 112, gendarmerie : 17

Déchetterie de BODILIS : 02 98 68 99 99



Urbanisme

Déclarations préalables déposées :

- Roland LOAEC, 4 Pen ar Menez, terrasse
- Catherine Gaudefroy, 19 rue des jonquilles, changement de menuiserie et agrandissement de l'habitation

Déclarations préalables accordées :

- Servann CALVEZ, Meshir, clôture
- Jean-Luc OLLIVIER, 16 Le Bourg, portail, portillon et mur
- Roland LOAEC, 4 Pen ar Menez, terrasse
- Catherine Gaudefroy, 19 rue des jonquilles, changement de menuiserie et agrandissement de l'habitation

Permis de construire accordé :

- Julien MEAR, 9 hameau du verger, carport

Élections législatives

Le 1^{er} tour des élections législatives aura lieu **le dimanche 11 juin 2017 de 8h à 18h** et le second tour le **dimanche 18 juin 2017** aux mêmes horaires. Merci de vous munir de votre carte électorale ou d'une pièce d'identité. La demande de procuration est à faire auprès des services de police et de gendarmerie. **Attention, le mandant (demandeur) et le mandataire (qui reçoit la demande) doivent obligatoirement être inscrits sur la même liste électorale.**

Recensement

Tous les jeunes ayant atteint 16 ans doivent **obligatoirement** se faire recenser dans les 3 mois suivant leur anniversaire. Merci de vous présenter avec le livret de famille et la carte nationale d'identité valide. Cette étape vise à la bonne organisation de la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) qui validera votre obligation vis-à-vis du service national et se concrétisera par la remise d'un diplôme nécessaire au permis de conduire, aux épreuves d'examens et aux inscriptions aux études supérieures.

Carte nationale d'identité et passeport

Depuis la reprise de la compétence des cartes d'identité par les mairies équipées d'un dispositif spécifique, vous pouvez par exemple vous rendre dans les communes suivantes :

Landivisiau, Morlaix, Plouescat, Plougouven, Saint-Pol-de-Léon et Sizun ou toutes autres mairies comme Brest ou Landerneau.

ATTENTION vous devez prendre rendez-vous pour le dépôt de votre dossier au moins 2 mois à l'avance. Pour les renouvellements ou les premières demandes dans le cadre d'un voyage, pensez à faire vos démarches dès à présent.

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne avant votre rendez-vous à l'adresse suivante : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Trésorerie de Landivisiau

A compter du 1er juin 2017, **la Trésorerie de Landivisiau sera fermée au public le mercredi toute la journée.** Jours et heures d'ouverture : accueil du public et standard téléphonique 02 98 68 02 61.

- **lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

- **vendredi de 8h30 à 12h**

Les jours de réception pour les régisseurs sont inchangés: le mardi et le jeudi.



Transport scolaire – Cars de l'Elorn

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire en direction de LANDIVISIAU pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire auprès des bureaux des Cars de l'Elorn à Landivisiau, route de St Pol, BP50106 :

Pour les élèves déjà inscrits en 2016/2017, les parents recevront un courrier à leur domicile, comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer (recto et verso) et les modalités de règlements. Ces dossiers sont à retourner avant le 7 juillet 2017, accompagnés du règlement et d'une enveloppe timbrée.

Pour les nouveaux élèves, les parents peuvent retirer un dossier d'inscription, soit auprès des Cars de l'Elorn, soit en téléphonant au 02 98 68 04 36, ou sur le site Internet : www-cars-elorn.fr, à partir du 1^{er} juin 2017. En cas de paiement par prélèvement (en 6 fois maximum) retirer également un mandat de prélèvement et l'accompagner d'un RIB. Ce dossier doit être rempli et retourné au Cars de l'Elorn avant le 7 juillet 2017, accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée.

Pour tout renseignements : 02 98 68 40 00.

Le Comité d'animation

Le comité d'animation propose aux bénévoles des « miroirs de feu » de se rencontrer pour préparer l'évènement qui se déroule le 8 Juillet au plan d'eau.

Occasion de rappeler le programme de la soirée :

A partir de 19h :

- Moules-frites (ou saucisses-frites)
- Concert de Gérard JAFFRES
- Feu d'artifice avec spectacle lasers
- Bal populaire

La dernière réunion de préparation est programmée au Foyer Ar Stivell **vendredi 16 Juin à 20 heures.**

Cette fête nécessite un grand nombre de personnes lors du montage et du démontage.

Des panneaux d'inscription seront proposés afin que chaque personne désirant donner un coup de main puisse s'inscrire. Cette année l'accent sera bien sûr porté sur la sécurité globale. Nous aurons également besoin de quelques personnes ressources au niveau des premiers secours. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Contacts : Eric Loaëc au 06.37.61.75.90 ou Sébastien Le Lamer au 06.21.32.32.75.



Prochaine animation à retenir : **Concours de pêche et de pétanque le Dimanche 11 Juin**

Le comité organise le traditionnel concours de pêche à la truite et de pétanque. Ce jour est également le jour du pardon de Saint-Derrien.

Le concours de pêche à la truite :

Se déroule en 2 manches : le matin de 10h00 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 16h00. La pêche se déroule sans bouchon et à l'appât naturel.

Les inscriptions se feront sur place à partir de 9h00.

Tarifs : 5 euros pour la matinée, 3 euros pour la manche de l'après-midi et 7 euros pour l'inscription à la journée. Gratuité pour les enfants de 11 ans et moins.

Le concours de pétanque en triplettes

L'après-midi, sur le terre-plein situé derrière l'église, se déroulera un grand concours de pétanque en doublettes ouvert à toutes et tous.

Jet du bouchon à 14h30. Mises + 30% + trophées. Inscriptions sur place à partir de 13h30.

A midi : Une restauration sur place est prévue. Venez nombreux !

ALSH Saint-Derrien/Saint-Servais/Plouneventer



CAMPS D'ETE 2017

Séjour mer

Pour les 9/11 ans (du 10 au 14 juillet 2017) / pour les 7/8 ans (du 17 au 21 juillet)



Logé au camping de Santec, en bordure de plage, ce mini camp sera l'occasion d'aborder le char à voile mais aussi les activités de plage, course d'orientation dans la forêt, balade sur île de Sieck, pêche à pied et bien sûr, les veillées viendront compléter la bonne ambiance du séjour !!!

Pour les 5/6 ans (du 24 au 26 juillet 2017)

Ce mini séjour est l'occasion pour les plus jeunes enfants de découvrir les joies de leur premier camp sans les parents et de découvrir de la vie en collectivité. Au menu de ces 3 jours, une chasse aux Korrigans dans la forêt et bien évidemment, n'oublions pas de nous amuser sur la plage et dans la mer à la recherche d'animaux à observer.



| DATES | LIEUX ET THEMES | HEBERGEMENT | AGES | NOMBRE DE PLACES | PIECES A FOURNIR |
|--------------------------|------------------------|------------------------------|----------|------------------|---|
| Du 10 au 14 juillet 2017 | Santec « mer » | Camping de Santec (tente) | 9/11 ans | 16 | -Dossier complet -Test de non panique en piscine |
| Du 17 au 21 juillet 2017 | Santec « mer » | Camping de Santec (tente) | 7/8 ans | 16 | -Dossier complet -Test de non panique en piscine |
| Du 24 au 26 juillet 2017 | Santec « Korrigan » | Camping de Santec (tente) | 5/6 ans | 8 | -Dossier complet |

Les inscriptions se font par mail à **partir du 15 mai, à 19h**, à l'adresse suivante : alsh.29440@gmail.com. Le nombre de place est limité, l'ordre d'arrivée des mails fera foi. N'oubliez pas de préciser le nom et prénom de l'enfant ainsi que le camp choisi. En retour, vous recevrez un mail avec le dossier d'inscription et la demande d'acompte. L'acompte de 70 € sera à régler pour le 31 mai au plus tard à la directrice (salle Sklerijenn ou bureau en mairie de Plouneventer). Le dossier complété, les pièces justificatives et le règlement devront être transmis à la directrice pour le 30 juin, dernier délai.

Tableau des tarifs :

| | Camps 5 jours | Mini camp 3 jours |
|---|---------------|-------------------|
| Tranche 1 : QF < 650 | 70 € | 42 € |
| Tranche 2 : QF entre 650 et 899 | 100 € | 60 € |
| Tranche 3 : QF entre 900 et 1200 | 150 € | 85 € |
| Tranche 4 : QF > 1200 ou QF non communiqué ou allocataire MSA | 200 € | 110 € |
| Extérieur | 220 € | 130 € |

Information importante :

Il n'y a pas de service de transport en commun prévu. Les familles devront déposer leur(s) enfant au centre nautique « Bon Vent » à Santec le premier jour entre 7h30 et 9h et venir les récupérer le dernier jour entre 17h et 19h. Contactez Emilie pour connaître les autres familles inscrites si vous voulez vous organiser pour co-voiturer !

Syndicat mixte du Léon

Le syndicat mixte du Léon accompagne, en tant qu'opérateur, les propriétaires occupants et bailleurs de logements de plus de 15 ans dans leur demande de subvention pour des travaux d'amélioration de l'habitat. Sous conditions et selon le type de travaux, les financements peuvent atteindre 70%.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Morgane Floch au 02 98 61 91 51.

CAMPAGNE GRATUITE D'ANALYSES EN EAU SOUTERRAINE

Une campagne de suivi des eaux souterraines (*paramètres nitrates et pesticides*) est planifiée d'août à octobre 2017 sur le territoire du SAGE (*Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux*) du Bas-Léon.

Cette initiative, portée par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, en partenariat avec les communautés de communes, s'inscrit dans le cadre des actions déployées pour la mise en œuvre du SAGE. L'objectif est d'acquérir une connaissance plus fine de la qualité de la masse d'eau souterraine du Léon. Un appel est donc lancé aux propriétaires de captage, puits ou forage (*collectivités, agriculteurs, industriels, particuliers,...*) qui accepteraient de bénéficier d'une analyse financée par le Syndicat du Bas-Léon.

Inscription auprès de la cellule d'animation du SAGE avant le 1^{er} juin 2017 (sage.basleon@orange.fr - 02.98.30.75.26). *Attention, le nombre de prélèvements est limité...*



A l'occasion des Journées Nationales de la Croix Rouge organisées du samedi 10 au dimanche 18 juin 2017, des bénévoles de l'unité seront présents dans les grandes surfaces de landerneau, Landivisiau, Daoulas, Plouescat, Cléder...L'unité de Landerneau compte plus que jamais sur la Quête nationale 2017 pour continuer à mener à bien ses actions.

Vous pouvez également leur adresser vos dons par chèque à l'ordre de la « Croix Rouge française – UL Landerneau » à l'adresse de notre unité (Allée des Hars à Landerneau (29800). Les donateurs recevront un reçu fiscal sous un mois.

Présentation du dispositif « Vas-y » - Prévention de la perte d'autonomie des personnes de 60 ans et plus

Le dispositif est basé à La Maison de l'Aidant à Landivisiau, puisqu'il est initié par l'Association Saint Vincent Lannouchen-Saint Jacques, désormais Fondation Ildys.

Le Conseil Départemental du Finistère finance l'ensemble des actions de prévention proposée. Toutes les actions et tous les événements proposés sont donc gratuits pour les bénéficiaires : séances de conduite auto avec un binôme ergothérapeute-moniteur, ateliers de cuisine avec un diététicien, ateliers de prévention des chutes, de marche, aide aux devoirs pour les enfants scolarisés en bilingue ou diwan, etc.

Les acteurs de Groupement Gérontologique du Pays de Morlaix (CLIC, AS Domicile, etc.) sont partenaires de ce dispositif.

Contact : **Justine GUIRIEC** Ergothérapeute du dispositif VAS-Y - Fondation Ildys - Maison de l'Aidant
9 rue des Marronniers 29400 LANDIVISIAU - Tél. 02.98.68.06.55 - Poste 4506 - Port. 06.34.84.57.49.

L'atelier à Pizza

L'atelier à Pizza est présent tous les mercredis de 17h à 21h au bourg ☎ 06.34.01.37.10



Petite annonce

A louer à la semaine, entre le 8 juillet et le 26 août inclus, dans un petit hameau calme de St Derrien, maison pour 4/5 personnes avec belle pièce de vie + salle d'eau + wc au rez-de-chaussée, 2 chambres mansardées + wc à l'étage. Tél. : 06 32 05 04 49.

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie avant le 20 de chaque mois.

**Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail**

Compte-rendu du Conseil Municipal du 2 Juin 2017

Le deux juin deux mille dix-sept à vingt heures trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Dominique POT, Maire, à l'exception de Laurent Pape, Nadia COAT, Pascal CHARRUEAU, Yann PINEAU, excusés.

Le secrétaire de séance est Eric LOAEC.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2017.

- Convention avec la Commune de Lanhouarneau

Il est question de louer la herse communale à la commune de Lanhouarneau pour l'entretien de leur terrain stabilisé. Il est convenu que Michel Cardinal soit le seul utilisateur de la herse, avec un tarif horaire de 45,00 € de l'heure.

Ces clauses doivent être stipulées sous forme de convention.

Il est demandé au Conseil Municipal d'accorder le conventionnement avec la Commune de Lanhouarneau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'accord de conventionnement avec la commune de Lanhouarneau.

- Participation financière pour l'école de Saint-Servais

Comme chaque année, Saint-Servais demande une participation pour les dépenses de fonctionnement de son école. Pour 2017, cette participation se monte à 9321,16 €.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la participation de la commune pour le montant indiqué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la participation financière demandé par Saint-Servais.

- Remplacement pour congés d'été

Pour ne pas gêner le service lors des congés d'été, le secrétariat de mairie accueillera une remplaçante du 17 juillet au 4 août 2017.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver une embauche en CDD pour le remplacement de la secrétaire de mairie pour la période indiquée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'embauche d'une remplaçante durant les congés de la secrétaire de mairie.

- Questions diverses

Effacement des réseaux à Keruzaouen :

L'estimation des dépenses se monté à :

- Réseau basse tension : 57 500 € HT
- Réseau éclairage public : 3 000 € HT
- Réseau communications électroniques : 16 700 € HT

Total : 77 200 € HT.

Financement du SDEF : 57 500 €

Financement de la commune :

- 0 € pour la basse tension
- 3 000 € HT pour l'éclairage public
- 20 040 € TTC pour les communications électroniques

Total : 23 040 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité projet de réalisation des travaux de mise en souterrain BT, EP et CE au lieudit Kéruzaouen, accepte le plan de financement présenté et autorise le maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF, et ses éventuels avenants.